

**Suivi des recommandations du Comité Technique spécial Musées
de la direction générale des patrimoines du vendredi 3 avril 2015**

<u>Analyse et préconisation du comité</u>	<u>Suivi</u>
<p>1) <u>Approbation du règlement intérieur du comité technique spécial musées de la direction générale des patrimoines</u></p> <p>Les organisations syndicales souhaitent le report de l'examen du RI dans l'attente des éléments consolidés du RI CTM et de son approbation.</p>	<p>En raison d'un problème d'agenda, la réunion de travail sur le RI prévue avant le CT du 22 juin 2015 n'a pu se tenir. Ce point sera examiné en séance lors du CT du 22 juin 2015.</p>
<p>2) <u>Champ de compétence du CT spécial Musées de la direction générale des patrimoines</u></p> <p>La CGT-Culture souhaiterait que cette nouvelle instance puisse traiter de sujets de politique muséale afin d'enrichir les débats tout en restant en adéquation avec son domaine de compétence. Elle pense important de faire le lien avec le CT AC et le CTM quand des sujets sensibles ou d'actualités le justifient.</p>	<p>La présidente du CT répond que le CT spécial Musées examinera toute question relevant de son champ de compétence ; les questions de politique muséale relèvent, elles, du champ de compétence du CTM. Toutefois, il est proposé que des sujets plus généraux sur le plan muséal puissent être abordés dans le cadre de points transversaux à l'instar de l'ex CT de la DGP. Il peut être également envisagé d'organiser des réunions thématiques d'information sur des sujets spécifiques.</p>
<p>3) <u>Point de situation du musée d'archéologie nationale</u></p> <p>Les organisations syndicales demandent le calendrier des groupes de travail relatif aux réflexions sur le règlement intérieur et l'organigramme du SCN qui se sont déjà déroulés et ceux à venir (composition thématiques abordées). Elles souhaitent également prendre connaissance du PSC quand ce dernier sera élaboré.</p>	<p>Un point sur le MAN sera abordé au CT du 22 juin 2015. D'autres sujets pourront être abordés comme le travail sur le PSC, l'identification du circuit de visite liée aux travaux.</p>

<p><u>4) Point d'information sur l'organisation du service de la surveillance du C2RMF</u></p> <p>Le syndicat Sud Culture Solidaires rappelle qu'il dénonce depuis un certain temps le problème récurrent du sous-effectif dans la filière ASM qui aujourd'hui touche également les fonctions supports. Il demande la réalisation d'un organigramme cible et l'élaboration du RI sur les deux sites. La CGT Culture pense que la direction doit faire une évaluation des besoins par service. Elle demande la tenue d'un CT consacré au C2RMF.</p>	<p>Un point sur le C2RMF est inscrit à l'ordre du jour du CT spécial Musées du 22 juin 2015 avec la présentation du rapport de l'inspection générale des patrimoines.</p>
<p><u>5) Point d'information sur l'intégration de la bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMN) du SBADG à la bibliothèque de l'INHA</u></p> <p>Les organisations syndicales demandent un état des lieux précis de la situation des agents (plannings, organisation du travail), des collections et également la transparence sur le devenir du centre de documentation.</p>	<p>La présidente du CT répond que des réunions spécifiques seront organisées à l'instar des réunions tenues l'année dernière. En raison du même problème d'agenda, évoqué plus haut, la réunion thématique traitant de ce sujet n'a pas pu se tenir avant le CT spécial Musées du 22 juin 2015. Une note sur l'organisation du service public dans la salle Labrouste, future salle de lecture de l'INHA – engagement lors du dernier CT – est jointe pour information à ce tableau de suivi.</p>
<p><u>6) Point d'information sur Henner/Moreau</u></p> <p>Les organisations syndicales souhaitent prendre connaissance du rétro-planning dans le cadre du rapprochement Henner/Moreau.</p>	<p>A la demande des organisations syndicales, le CT spécial Musées du 22 juin 2015 abordera à nouveau ce point en présence de la directrice des établissements.</p>
<p><u>Question diverse</u></p> <p>La CGT interroge l'administration sur le remplacement du secrétaire général des Eyzies qui a fait valoir ses droits à la retraite.</p>	<p>Question transmise au bureau des ressources humaines / SDAFG / DGP qui suit ce dossier et y porte une attention particulière.</p>